

Paris, le 12 décembre 2003

Free supprime la fracture numérique en proposant le très haut débit sur toute la France au tarif de 29,99 € TTC/mois et tous les abonnés Freebox conservent la possibilité de téléphoner de façon gratuite et illimitée

Désormais tous les clients ADSL Free bénéficient pour 29,99 €/mois d'un débit d'au moins 1024 kbp/s

Free est le premier fournisseur d'accès Internet à rendre le très haut débit, 1024 kbp/s, accessible sur toute la France.

Fidèle à son engagement initial de répercuter sans délai sur le consommateur toute évolution des modalités techniques et tarifaires du marché de gros ADSL, Free double le débit proposé pour le prix de 29,99 euros TTC par mois, sur toute la France (toutes les zones couvertes par l'ADSL), sans engagement de durée, sans aucun frais d'accès, et avec un modem USB & Ethernet fourni gratuitement :

- en zone non dégroupée, le débit passe de 512 kbp/s à 1024 kbp/s en réception et 128 kbp/s en émission
- en zone dégroupée, le débit est d'au minimum 2048 kbp/s en réception et 256 kbp/s en émission

Ces débits sont possibles sous réserves de l'éligibilité de la ligne de l'abonné.

Les zones dégroupées sont à ce jour : Paris, départements 92-93-94, Lyon, Grenoble, Aix, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Caen, Rouen, Lille, Nancy, Strasbourg, Dijon, Besançon, Montpellier ; ces zones sont amenées à fortement s'étendre dans les mois qui viennent, cf. <http://adsl.free.fr/degrouper/>

Free précise également que tous les abonnés dégroupés équipés d'une Freebox peuvent toujours bénéficier pour 29,99 euros par mois :

- du débit d'au moins 2048 kbp/s en réception et 256 kbp/s en émission
- de plus de 100 chaînes de télévision accessibles sur le téléviseur
- d'appels gratuits et illimités vers les abonnés fixes en France métropolitaine.

En effet l'offre d'appels gratuits illimités vers les postes fixes en France métropolitaine proposée à titre d'offre de lancement se voit pérennisée au delà du 1^{er} Janvier 2004.

Les abonnés dégroupés ne disposant pas de la Freebox se verront proposer l'échange de leur modem actuel contre une Freebox nouvelle génération courant 1^{er} semestre 2004.

Traduction concrète de l'impulsion de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des objectifs de la campagne "Internet déclaré d'utilité tout public" lancée par les pouvoirs publics en partenariat avec les acteurs Internet, cette évolution au même tarif unique pour l'abonné, où qu'il se situe, est d'ores et déjà effective pour les lignes dégroupées, et sera effective en zone non dégroupée dès aujourd'hui pour les nouveaux abonnés et à compter du 1^{er} février 2004 pour les abonnés existants en 512 kbp/s, et ce sans frais supplémentaires.

.../...

Cette décision est rendue possible par la récente évolution des modalités techniques et tarifaires de l'option 5 de France Télécom, qui n'avaient pas évolué depuis 2002.

Free ne peut que se réjouir de l'approbation par les pouvoirs publics de cette évolution des tarifs de gros de l'opérateur historique mais regrette qu'elle n'intervienne qu'à l'issue d'une longue procédure qui n'est pas de nature à apporter la visibilité souhaitée par l'ensemble des acteurs du marché.

Renseignements et inscription : <http://adsl.free.fr>

A propos de Free

Free fait partie du groupe Iliad (Free, Onetel, Online.net, Kertel, 3617 Annu). En avril 1999, Free a lancé son offre grand public de fourniture d'accès gratuit et illimité à Internet.

En obtenant la double licence L.33-1 et L.34-1 attribuée par les pouvoirs publics, Free est devenu opérateur télécom. Il a pu ainsi déployer son propre réseau de télécommunications et proposer des services téléphoniques de voix ou d'Internet aussi bien au grand public qu'aux professionnels.

Free est aujourd'hui le seul FAI rentable (résultat d'exploitation) en Europe depuis 2001.

Free en quelques chiffres:

- 2ème FAI français avec 16% de parts de marché (étude IDATE, mars 2003)
- 3 offres d'accès Internet: • accès gratuit • forfait 50h: 14,94 € • forfait illimité Haut Débit.